

Assemblée des Structures du Collège des Licences et des Masters

Lundi 26 février 2024 à 14h – Campus des Cordeliers Amphithéâtre Bilsky-Pasquier

I. Présentation et délimitation du périmètre du Collège des Licences et des Masters

1. Le rôle du Collège des Licences et des Masters

Lors de l'Assemblée, il a été rappelé les principales missions du collège des Licences et des Masters à savoir :

- Soutenir le développement de la formation pluridisciplinaire et interdisciplinaire (thématiques portées par les Instituts et Initiatives pour répondre aux enjeux stratégiques et sociétaux, mineures transdisciplinaires thématiques, écoles d'été, etc.)
- Renforcer l'adossement de la formation à la recherche (programmes d'accueil de stagiaires dans les laboratoires, mise en place d'enseignements par projets construits autour d'équipes de recherche, programmes méthodologiques consacrés aux problématiques et enjeux de la recherche, etc.)
- Favoriser l'accompagnement à la réussite de l'ensemble des étudiantes et étudiants (programmes de remédiation et d'accompagnement, modules de perfectionnement péri-disciplinaires, etc.)

2. L'Assemblée des structures

L'Assemblée des structures a pour objectif de mettre en relation l'ensemble des structures de formation des établissements membres de l'Alliance Sorbonne Université. Elle se réunira sous forme plénière de façon semestrielle afin de faire le bilan des actions passées et en cours. Cette première Assemblée des structures avait pour objectif de présenter le Collège des Licences et des Masters mais aussi de lancer les groupes de travail autour des thématiques identifiées par la directrice du Collège Benjamine Toussaint lors de ses entretiens avec les représentantes et représentants de structures de formation ainsi que de celles ayant pu émerger suite aux échanges entre les différents membres présents lors de l'Assemblée.

3. L'organisation et le rôle des membres du Collège des Licences et des Masters

Le pilotage stratégique du Collège des Licences et des Masters, ainsi que le suivi des programmes développés, est assuré par un COPIL présidé par la vice-présidente formation de Sorbonne Université, Stéphanie Bonneau, et constitué de représentantes et représentants des trois facultés de Sorbonne Université et des établissements de l'Alliance Sorbonne Université.

Le COPIL rapporte régulièrement devant le comité des membres de l'Alliance Sorbonne Université qui entérine ses propositions.

La directrice du Collège, Benjamine Toussaint est accompagnée dans son travail par la responsable administrative, Léonie Sentuc. Cette dernière est en charge de l'organisation et du suivi administratif des décisions prises par le Collège et de la coordination des groupes de travail qui débiteront au mois d'avril. Elle assurera également le suivi des étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes du Collège et dans les formations inter-facultaires ou inter-établissements (lorsqu'il s'agit d'établissements partenaires de l'Alliance Sorbonne Université). Pour ce faire, elle travaillera en lien avec les responsables administratifs des formations concernées. En effet, les inscriptions et les suivis pédagogiques seront réalisés dans les structures de formations existantes par les facultés et les partenaires de l'Alliance Sorbonne Université. Léonie Sentuc prendra donc contact avec les responsables administratifs des formations concernées dans le courant des mois de mars et avril.

Email de contact : Leonie.sentuc@sorbonne-universite.fr

4. Les étapes de la conception à la labellisation des programmes de formation du Collège

Les programmes de formation portés par le Collège peuvent être proposés par :

- Les structures de formation (UFR, départements, etc.)
- Les Instituts et Initiatives
- Les collègues qui répondent aux appels à projets SFRI
- Les groupes de travail mis en place par la direction du Collège des Licences et des Masters et l'Assemblée des structures
- Le COPIL du Collège des Licences et des Masters
- Les facultés et les établissements membres de l'Alliance Sorbonne Université

La direction du Collège des Licences et des Masters s'assure de la cohérence pédagogique des projets, de leur impact potentiel et de leur congruence avec le plan stratégique de l'Alliance Sorbonne Université.

Elle s'assure également de la faisabilité et de la soutenabilité de ces projets auprès des directions des structures de formation et des décanats ou des établissements partenaires.

Elle propose de mobiliser les outils de financement PIA appropriés pour accompagner un projet qui s'inscrirait parfaitement dans le projet d'établissement ou serait un enjeu stratégique pour l'Alliance Sorbonne Université mais ne serait pas soutenable pour les structures de formation impliquées.

Enfin, la direction du Collège des Licences et des Masters présente ces projets au COPIL du Collège qui, après validation, les soumettra au comité des membres de l'Alliance Sorbonne Université.

II. Lancement des premiers projets et de la première session de groupes de travail du Collège des Licences et des Masters prévue à partir du mois d'avril

Un des sujets essentiels qui nous préoccupe actuellement en matière d'interdisciplinarité et de création de modules transverses concerne la réforme de la formation des enseignantes et enseignants du premier et du second degrés. Ce point ne figure cependant pas à l'ordre du jour de cette Assemblée des structures, d'une part parce qu'un groupe de travail inter-établissements a été mis en place par Stéphanie Bonneau avec l'ensemble des universités partenaires de l'INSPE de Paris et, d'autre part, parce que nous attendons encore les éléments de cadrage du gouvernement. Le Collège des Licences et des Masters tiendra cependant les membres de l'Assemblée des structures informés sur ce sujet, dès que des informations pertinentes seront disponibles.

Les points ci-dessous présentent les premières thématiques de réflexion qui ont été présentées aux membres de l'Assemblée des structures ainsi que les remarques et propositions qui ont émergé des groupes de réflexion qui se sont penchés sur ces sujets pendant la deuxième partie de la réunion.

Afin d'organiser les groupes de travail, un questionnaire Lime Survey est mis à votre disposition pour vous permettre d'indiquer le ou les groupes de travail auxquels vous souhaitez participer, selon vos intérêts et vos disponibilités. [Cliquez ici pour accéder au Lime Survey.](#)

1. Accompagnement à l'auto-évaluation et à l'auto-formation en langue française et en langues étrangères

Des échanges entre la directrice du Collège et les différents responsables de formation est ressortie la très grande nécessité de proposer des outils permettant aux étudiantes et étudiants de développer leurs compétences en français et en langues étrangères.

Il a été décidé d'accorder la priorité à l'auto-évaluation et l'auto-formation en langue française puisque les outils nécessaires sont d'ores et déjà accessibles. La plateforme **écri+** permet en effet l'accès à un service en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences en français écrit à l'université. Cet outil s'adresse uniquement aux étudiantes et étudiants disposant déjà d'une maîtrise correcte de la langue française et ne peut donc répondre aux besoins des étudiantes et étudiants non francophones. Par ailleurs, l'outil **écri+** ne saurait se suffire à lui-même et nécessite donc, en parallèle, la mise en place d'un tutorat.

Un Lime Survey est communiqué aux différents responsables de formation afin de déterminer la manière dont chaque UFR / département de formation souhaite organiser le déploiement d'**écri+**. [Lien vers le questionnaire.](#)

Par ailleurs, un groupe de travail sera organisé afin de réfléchir à la mise en place d'outils d'auto-évaluation et d'auto-formation en langues, après qu'une réflexion aura été menée en collaboration avec le SIAL et le Département des langues de la Faculté des sciences.

2. Mise en place d'une boîte à outils méthodologiques à destination des étudiantes et étudiants (méthodes de travail, prise de notes, bon usage des IA génératives, etc.)

Il sera tout d'abord nécessaire de faire un état des lieux exhaustif des outils de méthodologie transverse qui ont déjà été élaborés par certaines structures de formation et qui pourraient être mis en commun.

Il conviendra ensuite de déterminer les différents outils que l'on souhaitera mettre à la disposition de l'ensemble des étudiantes et étudiants (formation à la prise de notes, à l'organisation du travail, aux recherches bibliographiques, etc.)

Le SIPR a lancé une enquête auprès des enseignantes et enseignants de la faculté des lettres concernant l'utilisation des IA génératives afin de leur proposer une formation dans ce domaine. Une enquête similaire sera ensuite menée auprès de la communauté étudiante. Ces enquêtes permettront de mettre en place une réflexion sur les différents niveaux de formation envisagés dans ce domaine et l'intégration d'une première initiation qui entrerait dans le cadre de la boîte à outils méthodologiques.

Certains collègues ont proposé la mise en place d'une certification PIX. Elle existe déjà dans certains parcours de la faculté des Lettres mais il pourrait être intéressant d'envisager de la rendre accessible à un plus grand nombre.

Il sera également indispensable de mener une réflexion sur la façon de rendre ce dispositif attractif pour s'assurer que les étudiantes et étudiants en perçoivent l'utilité et s'en emparent car leur charge de travail est déjà très lourde.

3. Réflexion autour de l'e-portfolio

Lors de l'Assemblée des Structures, plusieurs membres ont émis des réserves quant à cet outil, n'y voyant pas de réelle nécessité ni utilité. Un des groupes a cependant identifié comme point positif de l'e-portfolio le fait qu'il permettait aux étudiants de prendre conscience des compétences transversales acquises durant leur cursus universitaire. Cécile Kaya a pu apporter certains éléments de réponse sur l'intérêt de cet outil mais le fait qu'il soit encore assez méconnu laisse penser qu'un groupe de travail sur cette question pourrait être utile pour mieux diffuser l'information et favoriser la réflexion.

4. Décloisonnement disciplinaire

Ce sujet est probablement celui qui a le plus inspiré les échanges dans les différents groupes.

Les principales difficultés identifiées ont été les problèmes liés aux contraintes de calendriers et de lieux et certains groupes ont insisté sur le fait qu'il était nécessaire que la formation des étudiantes et étudiants reste très spécialisée et que le decloisonnement pouvait peut-être nuire à une formation disciplinaire forte.

La première étape serait sans doute de faire une cartographie des UE d'ouverture accessibles aux non-spécialistes dans toutes les disciplines. Cela posera en outre la question d'identifier les prérequis nécessaires pour être en capacité de suivre certaines UE d'une autre discipline.

Un état des lieux des expériences passées pour articuler le disciplinaire et l'interdisciplinaire permettra de mieux évaluer l'intérêt ainsi que les difficultés potentielles que peut soulever le décloisonnement disciplinaire.

L'ouverture à d'autres disciplines semble plus pertinente à certains en licence qu'en master, au cours duquel les étudiantes et étudiants doivent au contraire se spécialiser dans un domaine particulier.

Une mise en garde est faite de nouveau sur la nécessité de ne pas trop alourdir la charge de travail des étudiantes et étudiants et donc de s'interroger sur la forme que prendrait ce décloisonnement : UE d'ouverture, UE hors contrat, etc.

Une première expérience de décloisonnement a été proposée autour de la notion de pensée critique mais d'autres projets pourront également être suggérés lors du groupe de travail.

Un des groupes de l'Assemblée des structures a souligné l'importance de l'interdisciplinarité en matière de formation à la transition environnementale et demandé s'il était envisagé que les formations proposées en faculté des Lettres et en faculté des Sciences soient un jour partiellement mutualisées. La question sera abordée avec l'Institut de la transition environnementale de l'Alliance Sorbonne Université.

Faut-il envisager le décloisonnement disciplinaire par le prisme du dispositif majeure / mineure ? Ou faut-il imaginer un autre dispositif ?

Peut-on imaginer un projet d'accueil d'étudiantes et étudiants dans un autre établissement membre de l'Alliance Sorbonne Université pendant une semaine avec une approche par problématique / défi interdisciplinaire ?

5. UE de Master en humanités numériques

Ce dernier point a fait l'objet d'une introduction lors de l'Assemblée des Structures durant laquelle ont été présentés les objectifs du programme porté par le Sorbonne Center for Artificial Intelligence avec la participation de la Bibliothèque Sorbonne Université (toutes les diapositives du projet figurent dans le diaporama de l'Assemblée des Structures et le diaporama de la BSU est également inclus).

Enfin, un groupe a également proposé la création d'un portail numérique à disposition des enseignantes et enseignants, mais aussi des étudiantes et étudiants recensant tous les outils et formations existantes.